

Montréal, le 9 mars 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2017-2026
Dossier de la Régie : R-3986-2016**

La Régie de l'énergie accuse réception des récentes correspondances du Distributeur et d'UC requérant des délais additionnels dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Elle fixe en conséquence le nouvel échéancier suivant :

Le 14 mars 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses du Distributeur aux DDR
Le 5 avril 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants et des commentaires écrits des personnes intéressées
Le 25 avril 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants
Le 9 mai 2017 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR
Du 23 mai au 2 juin 2017	Période réservée pour l'audience

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml